

LE CALENDRIER EXPLIQUÉ

Beaucoup de personnes, en recevant, à cette époque de l'année, un calendrier, hommage du facteur intéressé, jettent assez ordinairement les yeux sur les termes qui s'y rencontrent, tels que *comput*, *nombre d'or*, *épacte*, etc., sans se rendre compte de ce qu'ils signifient. Nous croyons donc qu'il n'est pas inutile de donner, à cet égard, quelques détails qui auront au moins le mérite de l'à-propos.

ORIGINE DU CALENDRIER

On a donné le nom de *calendrier* aux tableaux de distribution du temps que l'homme a établis pour son usage, qui comprennent les séries des jours, des semaines, des mois et des saisons de l'année, et qui viennent du mot *calendes*, qui désignait les assemblées tenues sur les places publiques tous les premiers des mois chez les Romains, et dans lesquelles les pontifs annonçaient au peuple les grandes fêtes et les foires.

LE COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Le *comput ecclésiastique* est le nom donné à la supputation du temps, par le calendrier de l'Eglise, ou le calcul qui sert à régler l'année ecclésiastique ; il comprend le nombre d'or, la lettre dominicale, le cycle solaire, l'indiction romaine, la période Julienne, l'épacte et les cycles de l'Eglise.

LE NOMBRE D'OR.

Le *nombre d'or*, que l'on appelle aussi la *cycle lunaire*, est une période de 19 ans, qui renferme les 235 variations différentes qui peuvent se rencontrer dans les époques des nouvelles lunes, par rapport aux jours du mois.

Les Athéniens, ayant reconnu cette circonstance remarquable des retours périodiques et uniformes des nouvelles lunes après cette révolution de 19 ans, parce qu'alors le soleil et la lune se retrouvent toujours, par rapport à la terre, dans les mêmes circonstances et aux mêmes points du ciel que 19 ans auparavant, accueillirent cette découverte avec enthousiasme, et en firent pour l'usage des citoyens. graver le tableau en lettres d'or sur les places publiques.

LES LETTRES DOMINICALES

Les *lettres dominicales* sont les sept premières lettres de l'alphabet, dont on se sert dans le calendrier de l'Eglise pour marquer les dimanches, et les relations des jours de l'année avec ceux de la semaine ; et pour donner à ceux-ci un ordre perpétuel, on a désigné les sept premiers jours de l'année et leurs correspondants de sept en sept par les lettres A, B, C, D, E, F, G, de telle sorte que lorsque la lettre dominicale est A, les dimanches de l'année sont le 1er janvier, le 8 janvier, le 15 janvier, le 22 janvier, etc., comme les dimanches sont les 2, 9, 16, 23 janvier, lorsque la dominicale est le B.

Or, dans une année de 365 jours, il y a 52 répétitions de 7 jours, en totalité 364 jours ou 52 semaines, plus un jour ; donc après avoir épuisé l'année par les 52 semaines nécessaires, on retrouve encore un jour qui va recommencer une autre semaine pareille, et par conséquent, excepté dans les années bissextiles, le dernier jour de l'année doit être le même que le premier jour qui a commencé l'année et toutes les semaines ; d'où l'on

voit que l'année ordinaire qui suit une autre année ordinaire commence toujours un jour plus tard que l'année qui la précède.

LE CYCLE SOLAIRE.

Le *cycle solaire* est une période de 28 ans qui renferme toutes les variations différentes qui peuvent se rencontrer dans l'ordre du retour des sept lettres dominicales par rapport aux sept premiers jours de l'année ou à la première semaine.

Ce nom de *cycle solaire* n'a rien de commun avec le soleil, rien d'astronomique comme celui de *cycle lunaire*, qui dépend des révolutions de la lune, et il a été donné à cette révolution de 28 ans parce qu'elle sert à déterminer les dimanches de l'année, et que les Romains appellèrent le dimanche, *dies solis*, le jour du soleil.

L'INDICTION ROMAINE.

L'*indiction Romaine* était une période de 15 ans instituée par les Romains, et dont la première année indiquait les époques auxquelles revenaient les différents conciles et d'autres assemblées dans lesquelles était discutée la perception de certains impôts, période que l'on reproduit encore par habitude dans nos calendriers, quoiqu'elle ne présente plus aujourd'hui la même utilité.

LA PÉRIODE JULIENNE

La *période Julienne* est une période de 7,980 ans, qui a été inventée pour simplifier les calculs chronologiques ; elle est formée des trois cycles 19, 28, 15, du nombre d'or, du cycle solaire et de l'indiction romaine, lesquels, multipliés l'un par l'autre, donnent ce chiffre de 7,980.

L'HÉGIRE

L'*hégire* est une période de trente années qui a été adoptée dans le calendrier des mahométans.

L'OLYMPIADE

L'*olympiade* était une période de quatre années chez les Grecs, qui lui avaient donnée ce nom parce qu'elle revenait avec la célébration des jeux olympiques.

L'ÉPACTE

L'*épacte* est en général le nombre de jours ajoutés à l'année lunaire pour égaier l'année solaire, et cette différence étant de 365 moins 354 ou 11 jours, pour obtenir l'épacte d'une année, on ajoute d'abord le nombre 11 à l'épacte de l'année précédente ; si la somme est 30 ou moins que 30, c'est le chiffre de l'épacte ; si la somme est plus forte que 30, alors l'épacte est le nombre qui est au-dessus de 30, et quel'on a l'habitude d'indiquer en chiffres romains dans le calendrier. L'épacte sert à indiquer pendant toute l'année le chiffre de la nouvelle lune, et par suite la fixation annuelle des fêtes mobiles.

NOUVEAU DÉBOUCHÉ

POUR LE CUIR PAROHEMINÉ

Il y a beau temps que les baleines du pôle Nord ne suffisent plus à la consommation forcée que les dames font de leurs fanons pour en garnir leurs corsets. Les industriels spéciaux font toutes sortes d'efforts

pour substituer à l'élastique produit naturel quelque chose de similaire : l'acier donne d'assez bons résultats, mais il y a des inconvénients en cas de déformation permanente ou de rupture. Un inventeur de Hambourg, M. Munck, préconise le remplacement des fanons recoupés par des lanières de peau traitées de la façon suivante :

La peau est tout d'abord dépillée et soumise à l'action du sulfure de sodium. Puis on la fait macérer pendant 24 ou 36 heures dans une dissolution très faible de sulfate de potasse, et on la tend sur un cadre ou sur une table, afin qu'elle ne se contracte pas en séchant. On laisse la dessiccation s'opérer lentement au grand jour, puis on expose la peau à une température de 50 à 60 degrés. L'influence de la lumière, combinée avec l'action du sulfate de potasse qui est absorbé par la peau, rend la gélatine insoluble dans l'eau et prévient la putréfaction, l'humidité étant d'ailleurs complètement chassée. Ainsi préparée, la peau est soumise à une forte pression et elle possède alors à peu près la dureté et l'élasticité de la véritable baleine. Avant ou après l'opération

de la dessiccation, on peut lui donner la couleur voulue au moyen de l'immersion dans un bain de teinture. Il est bon aussi de lui donner de la résistance à l'humidité en la recouvrant de vernis hydrofuge ou d'une légère couche de laque.

TROIS MILLIONS DE CHEVAUX

D'après une statistique récente, la France possède trois millions de chevaux, représentant une valeur totale de un milliard trois cent soixante et un millions de francs !

Chose curieuse ! la population chevaline des villes (800,000 bêtes environ), tend sans cesse à augmenter dans une proportion encore plus rapide que la population humaine.

Cela tient sans nul doute à la multiplication des moyens de transport pour les voyageurs. Il n'est pour ainsi dire aujourd'hui pas une seule ville de province qui n'ait plusieurs lignes de tramways.

En ce qui concerne Paris, sa cavalerie, qui comprenait 70,000 chevaux, il y a vingt-cinq ans, atteint aujourd'hui 120,000, dont le travail moyen équivalant quotidiennement, en mettant bout à bout les kilomètres "couverts" sur le pavé de la grande ville, à deux fois et demie le tour du monde par jour.